

DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

SYDED

(Syndicat mixte d'énergies du Doubs)
33 rue Clément Marot
25000 BESANÇON



OBJET :

**PROGRAMME 2026 DE
SUBVENTIONS DU FONDS DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Délibération n°2026/50

MEMBRES :

En exercice : 40

Présents : 27

Représentés : 5

Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 32

Absents excusés : 16

Absents : 0

RÉSULTAT DU VOTE :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION :

25 juin 2026

NOTA :

Cette délibération sera publiée en
juillet 2026 sur www.syded.fr.

EXTRAIT

du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 3 juillet à 10 heures 30

Le comité syndical du SYDED s'est réuni au SYDED, 33 rue Clément Marot, à Besançon, après convocation légale, sous la présidence de Patrick CORNE, Président.

Secrétaire de séance : Pascal DUCRET.

Étaient présents : Christophe ANDRÉ, Madeleine ARNOUX (*suppléante de Charlène CERUTTI*), Franck BERNARD, Éric BRULEBOIS, Patrick CORNE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Christian CUGNEY (*pouvoir de Emmanuelle RICHARD*), Vincent CUVELIER, Christophe DALONGEVILLE, Gérard DÈQUE, Pascal DUCRET (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Didier GENDRAUD, Christophe JANIN, Laurent JEUNET (*pouvoir de Philippe RÉGENNASS*), Philippe KLEIN (*suppléant Patrick COMTE*), Éric LAMY (*pouvoir de Alain SYLVANT*), Jean-Sébastien LEUBA, Pierre LIÈVREMONT, Pierre MILLON, Serge MINORET, Anthony NAPPEZ (*pouvoir de Nathalie BOUVET*), Benoit PARENT, Clément PARMENTIER (*suppléant de André-Marie DEPOUTOT*), Frédéric PATOIS, Laurent PETIT (*pouvoir de Claude COURVOISIER*), Denis POIX-DAUDE, Marc TIROLE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Romain VERMOT.

Étaient excusés : Henri BERMOND, Claude BOURIOT, Nathalie BOUVET (*pouvoir à Anthony NAPPEZ*), Christian BRAND, Charlène CERUTTI (*suppléée par Madeleine ARNOUX*), Patrick COMTE (*suppléé par Philippe KLEIN*), Claude COURVOISIER (*pouvoir à Laurent PETIT*), Laurent CROIZIER, André-Marie DEPOUTOT (*suppléé par Clément PARMENTIER*), Laura GINIOT, Madeleine LHOMME, Philippe RÉGENNASS (*pouvoir à Laurent JEUNET*), Emmanuelle RICHARD (*pouvoir à Christian CUGNEY*), Pascal ROUTHIER, Alain SYLVANT (*pouvoir à Éric LAMY*), Claude VADAM.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Au titre de l'année 2026, 88 dossiers sont enregistrés pour 51 communes ou groupements. Les opérations sont réparties comme suit :

- ▶ 37 projets de rénovation énergétique de bâtiments ;
- ▶ 25 projets de chaufferies bois, dont 7 avec création ou extension d'un réseau de chaleur ;
- ▶ 18 projets d'installations solaires photovoltaïques ;
- ▶ 3 projets de PAC (pompe à chaleur) sur nappes ou avec sondes géothermiques ;
- ▶ 5 projets d'installations solaires thermiques.

À ce jour au titre du programme 2026, 56 dossiers ont déjà été validés par le comité syndical et sont notifiés pour un montant potentiel de participation de 1 543 462 €.

En complément, 15 dossiers sont complets, représentant un montant potentiel de participation de 414 448 €.

Pour rappel, le montant annuel alloué au Fonds de Transition Énergétique est plafonné à 1,5 M€. Lors du comité syndical du 13 mars 2026, il a été décidé d'abonder le fonds de 43 462 € supplémentaires, portant l'enveloppe à 1 543 462 €, et de surseoir à la décision de clore le programme 2026 en attendant de connaître l'évolution du nombre de dossiers qui seraient déposés dans les mois à venir.

Ces dispositions n'empêchent pas de délivrer l'autorisation de débiter les travaux pour les nouveaux dossiers, sans engagement du SYDED.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé de Laurent PETIT, 3^{ème} vice-président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- **De surseoir à la décision de clore le programme 2026 et de donner mandat à la commission énergie pour émettre des propositions de gestion du dispositif FTE sur le mandat 2026-2032.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président du SYDED,
Patrick CORNE